

Date du plan :	8 février 2021		
Dates de mise à jour	30 septembre 2021		

PLAN D'INTERVENTION ET D'AFFECTATION DES RESSOURCES DE LA MRC DE L'Islet

Enjeux à travailler par la MRC	Objectifs d'AEQ (inscrire uniquement le chiffre correspondant)	Axes d'intervention d'AEQ (inscrire uniquement le chiffre correspondant)	Objectifs à atteindre	Actions mises en place	Échéances	Indicateurs de performance	Temps imparti par les ressources
1-Accompagnement des entreprises	1-2-3-4	1-2-3-4-5-6-7	<p>Stimuler la culture entrepreneuriale par le démarrage, le développement la croissance et la relève d'entreprises;</p> <p>Assurer le transfert et la relève des entreprises;</p> <p>Assister les entreprises dans l'optimisation de leur productivité;</p> <p>Moderniser la mise en marché des commerces et services du territoire</p> <p>Accompagner les gestionnaires d'entreprises et organismes dans l'amélioration de leurs compétences de gestion</p>	<p>Accompagnement des entreprises actuelles et futures, provenant de tous secteurs d'activités, dans la réalisation de leurs projets d'affaires;</p> <p>Référencement aux sources d'aides financières ou techniques, publiques ou privées;</p> <p>Participation financière dans les projets d'entreprises (FLI/FLS ou autres leviers financiers de la MRC)</p> <p>Mettre en place une plateforme de commerce en ligne et accompagner les entreprises dans leur virage web;</p> <p>Accompagner les gestionnaires d'entreprises dans la gestion de leur entreprise. Les diriger vers les ressources de formation pertinentes.</p>	En continu	<p>Nombre de projets accompagnés par année;</p> <p>Montants investis dans les projets par année;</p> <p>Nombre d'entreprises abonnées à la plateforme de commerce en ligne.</p>	<p>Un conseiller (ère) aux entreprises à temps plein (32h/ semaine, 52 semaines/ an) <i>Déjà en place.</i></p> <p>Un agent (e) de développement économique à temps plein (32h / semaine, 52 semaines /an). <i>Déjà en place.</i></p> <p>Un conseiller (ère) en marketing web (32 h /sem, 52 semaines/ an). <i>Déjà en place.</i></p> <p>Un conseiller(ère) aux entreprises bioalimentaires (32h/sem, 52 sem/an). <i>À venir</i></p>

Enjeux à travailler par la MRC	Objectifs d'AEQ (inscrire uniquement le chiffre correspondant)	Axes d'intervention d'AEQ (inscrire uniquement le chiffre correspondant)	Objectifs à atteindre	Actions mises en place	Échéances	Indicateurs de performance	Temps imparti par les ressources
2- Attraction et rétention de la main d'oeuvre	1-2-4	2-3-4-7	<p>Contribuer au développement et au renforcement de la marque employeur;</p> <p>Accompagner les entreprises dans leur préparation au recrutement</p>	<p>Accompagner les petites entreprises (<25 employés) dans la rédaction de documents de base en GRH;</p> <p>Accompagnement dans l'élaboration du plan de marketing RH;</p> <p>Aide dans le processus de recrutement et dans la sélection des candidats (es).</p>	En continu	Nombre de projets accompagnés par année;	Un conseiller (ère) aux entreprises en ressources humaines à temps plein (32h/semaines, 52 semaines/an). <i>Embauche récente</i>
			<p>Assurer la mise en œuvre du plan d'action du Réseau Recrutement RH de la MRC de L'Islet;</p> <p>Faire la promotion des emplois disponibles dans la MRC de L'Islet</p>	<p>Coordonner et animer les rencontres du Réseau recrutement RH;</p> <p>Alimenter le Portail emplois Région L'Islet;</p> <p>Assurer une présence dans les salons de l'emploi;</p> <p>Entretenir des liens avec les organismes de recrutement international et les organismes de régionalisation.</p>	En continu	<p>Nombre d'entreprises membres du réseau RH</p> <p>Nombre d'entreprises sur le Portail emploi Région L'Islet</p> <p>Nombre de salons effectués</p>	Un conseiller (ère) à l'attraction de la main-d'œuvre à temps plein (32h/sem, 52 semaines/an). <i>À venir</i>
Gestion de la direction du développement économique. Coordination des actions et planification du développement	1-2-3-4	1-2-3-4-5-6-7	<p>Être à l'affût des besoins de la communauté d'affaires;</p> <p>Assurer une réponse aux besoins exprimés;</p> <p>Assurer une cohésion entre la communauté d'affaires et le monde municipal.</p>	<p>Coordonner et animer le comité aviseur en matière de développement économique;</p> <p>Mettre en place et animer différents groupes de travail</p> <p>Assurer l'affectation des ressources humaines et financières afin de répondre aux besoins exprimés et reconnus comme prioritaires par le conseil de la MRC</p>	En continu	<p>Mesures du dynamisme économique : Création, expansion ou consolidation d'entreprises;</p> <p>Niveau d'investissements dans les entreprises;</p>	Un directeur du développement économique à temps plein (32h/semaines, 52 sem/an) <i>Déjà en place.</i>